

Séance du 04 SEPTEMBRE 2017

Membres en exercice :	15
Présents :	11
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 42/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20170904-DE201742AVENANT-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/09/2017

Publication : 06/09/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-SEPT**
le **04 septembre à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 30 août 2017

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric,**
TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, ALBERT Patrice, ALBERT
JUESTZ Françoise,, LATIL Yves, WALCZAK Franck, WEBER Hélène,
VILLETTE Christelle et BERTOU Christel.

4 Absent(s) excusé(s) : **LERDA Serge, MACCARIO Fabrice,**
WALLON Muriel et FAURE Michel.

2 Pouvoir(s) : **LERDA Serge à AVINENS René ; MACCARIO Fabrice**
à **DELMAERE Christian.**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : MAPA N°1/2017 -AVENANT N°1
au marché de travaux « réfection des réseaux humides »**

----- Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n°26/2017 du 19 avril 2017 attribuant le marché de travaux pour la réfection des réseaux AEP et EU au groupement conjoint « SAS entreprise MINETTO-SARL ALPES TERRASSEMENT ». Ce marché s'élevait à **207 974.72 €** hors taxes.

---- Monsieur le maire informe l'assemblée délibérante qu'un surcoût est induit par la configuration et les aléas du chantier. Un point financier a été fait avec le maître d'œuvre. Ce dernier a justifié les réalisations supplémentaires effectuées et les dépenses s'élèvent à : **213 630.82 €** hors taxes.

---- Monsieur le maire expose qu'afin de prendre en compte les travaux modificatifs devenus nécessaires en cours d'exécution, il y a lieu d'établir un avenant qui portera sur **2.72 %** de travaux supplémentaires.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- ✚ **APPROUVE l'avenant n°1 du marché de travaux « MAPA 1.2017 » portant validation de réalisations supplémentaires pour un surcoût de 5656.10 € hors taxes**
- ✚ **AUTORISE le maire à signer cet avenant et tous documents y afférent.**

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

R.AVINENS

